

13^{ème} mois et chômage partiel ?

Nous espérons que vous allez tous bien et que le protocole sanitaire est bien respecté dans vos services respectifs.

Si ce n'est pas le cas, nous vous encourageons à contacter vos représentant CFTC à la CSSCT :

Nouan

Christophe 06.82.25.11.94
christophe@cftcoptical.com

Ahmed 06.19.05.10.69
ahmed@cftcoptical.com

Siège

Sylvie 06.72.80.26.61 sylvie@cftcoptical.com

Certains d'entre vous ont fait le choix de garder le 13^{ème} mois et sont inquiets de l'impact du chômage partiel sur celui-ci.

Nous avons posé la question à la Direction qui nous a indiqué que cet impact serait de 5 %.



La CFTC toujours plus proche de vous et à l'écoute de vos questions et inquiétudes.